

MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 9.

MONTREAL, MARDI, 14 AVRIL 1846.

No. 20

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME.

PRONONCÉ PAR LE R. P. LACORDAIRE, DANS L'ÉGLISE DE NOTRE DAME.

Probablement, Messieurs, le discours n'a pas été tenu, mais la chose a eu lieu, et c'est devenu un fait général. L'homme a péri avec la propriété de son travail. Il est descendu au rang d'un animal domestique qui garde la maison, laboure le champ, et auquel on jette sa pâture deux ou trois fois par jour. Personne, dans l'antiquité, ne l'a trouvé mauvais. Était-ce donc peu de chose que d'établir dans le monde ce grand principe : l'homme n'est jamais sans propriété, l'homme sans propriété n'existe pas, la propriété et la personnalité sont tout un ? N'était-ce pas là faire une révolution dans le principe de la propriété, et une révolution dont aucun législateur n'avait eu la pensée ? Eh bien ! Jésus-Christ l'a faite, il a rendu l'homme à jamais propriétaire de son travail, le pauvre nécessaire au riche, et entrant en partage avec lui de la liberté et des sources de la vie. Nulle terre n'a plus fleuri que sous la main du pauvre et du riche unis par un traité, et stipulant par leur alliance la fécondité de la nature. Vous tous qui m'écoutez, vous êtes les enfants de ce joyeux hyménée ; vous lui devez tout ce que vous êtes, tout, sans exception. Sans ce changement inattendu dans le régime de la propriété, nous serions esclaves pour la plupart, moi, comme vous ; je ne parlerais pas du haut de cette chaire ; vous n'écouteriez pas la parole du droit et du devoir, et si par hasard elle fût venue jusqu'à vous et jusqu'à moi, nous nous en cachierions comme d'un crime ; nous irions sous terre nous entretenir à voix basse des vérités que nous discutons ici à la face du jour et à la clarté de Dieu.

Hommes ingrats, qui reniez Jésus-Christ, et qui croyez méditer une œuvre plus profonde que la sienne en attaquant la propriété, même celle du travail, vous êtes bien heureux que la force de l'Évangile prévale contre la vôtre. Chaque heure de votre dignité et de votre liberté est une heure qui vous est conservée malgré vous, et que vous devez à la puissance de Jésus-Christ. Si un jour sa croix s'abaissait sur l'horizon, comme un astre usé, les mêmes causes qui ont autrefois produit la servitude la produiraient infailliblement de nouveau ; le domaine de la terre et le domaine du travail, par une invincible attraction, rétrograderaient dans les mêmes mains, et la pauvreté, succombant sous la richesse, présenterait au monde étonné le spectacle d'une dégradation dont elle n'est sortie que par un miracle toujours subsistant devant nous.

Ce miracle vous pèse, je le sais ; vous demandez même ingénieusement dans quelle page de l'Évangile l'esclavage a été positivement réprouvé et aboli. Eh, mon Dieu ! dans aucune page, mais dans toutes à la fois. Jésus-Christ n'a pas dit un seul mot qui n'ait été une condamnation de la servitude, et qui n'ait rompu un anneau des chaînes de l'humanité. Quand il se disait le fils de l'homme, il affranchissait l'homme ; quand il disait d'aimer son prochain comme soi-même, il affranchissait l'homme ; quand il choisait des pêcheurs pour ses apôtres, il affranchissait l'homme ; quand il mourait pour tous indistinctement, il affranchissait l'homme. Accoutumés que vous êtes aux révolutions légales et mécaniques, vous demandez à Jésus-Christ le décret qui a changé le monde ; vous êtes étonnés de ne pas le rencontrer dans l'histoire, formulé à peu près comme ceci : " Tel jour, à telle heure, quand l'horloge des Tuileries aura sonné tant de coups, il n'y aura plus d'esclaves nulle part : " Ce sont vos procédés modernes ; mais remarquez aussi les démentis que leur donne le temps, et comprenez que Dieu, qui ne fait rien sans le libre concours de l'homme, emploie dans les révolutions qu'il prépare un langage plus respectueux pour nous et plus sûr de son efficacité. Saint Paul, initié aux secrets patiens de l'action divine, écrivait aux Romains : *Que chacun demeure dans sa vocation. Êtes-vous esclave, n'en ayez pas souci, et quand même vous pourriez devenir libre, servez plutôt.* Ces paroles mêmes étaient un acte d'affranchissement aussi solennel que celui-ci : *Moi, le vieillard Paul, le captif de Jésus-Christ, je vous prie pour mon fils Onésime, que j'ai engendré dans mes liens... et que je vous renvoie... non plus comme un esclave, mais au lieu de l'esclave, un frère très chéri.* La restitution évangélique de l'homme s'est faite ainsi ; elle se conserve et se propage ainsi, par une insensible infiltration de la justice et de la charité, qui pénètre l'âme et la transforme sans secousse, et qui fait que l'heure de la révolution n'est jamais connue. Le monde antérieur à Jésus-Christ n'a pas su que la propriété du travail était essentielle à l'homme ; le monde formé par Jésus-Christ l'a su et l'a pratiqué : voilà tout.

Mais la propriété du travail ne suffit pas encore au pauvre. L'enfant pauvre, le malade pauvre, le vieillard pauvre, n'ont point de travail à eux et trop souvent même le travail manque au pauvre valide ; Jésus-Christ devait donc leur créer une autre propriété que celle du travail. Où la prendre ? Elle ne pouvait évidemment se trouver que dans la propriété de la terre ; mais la propriété de la terre appartenait au riche ; on ne saurait ébranler ce droit sans réduire en servitude le genre humain tout entier. Quelle source ? Jésus-Christ l'a découverte, Messieurs ; il nous a appris que la propriété n'est pas égoïste dans son essence, mais qu'elle peut l'être dans son usage, et qu'il suffit de réguler et de limiter cet usage pour assurer au pauvre sa part dans le patrimoine commun. L'Évangile a posé ce principe nouveau, plus inconnu encore que l'inaliénabilité du travail ; nul n'a droit aux fruits de son propre domaine que selon la mesure de ses légitimes besoins. Dieu, en effet, n'a donné la terre à l'homme qu'à cause de ses besoins et pour y pourvoir. Tout autre usage est un usage égoïste et pécuniaire, un usage de volupté, d'avarice, d'orgueil, vices réprovés par Dieu, et qu'il n'a pas voulu sans doute engraisser et consérer en instituant la propriété.

Il est vrai que les besoins diffèrent selon la position sociale de l'homme, position variable à l'infini, et dont l'Évangile a tenu compte en ne réglant pas mathématiquement le point où finit l'usage et commence l'abus. Or, l'homme l'eût fait ; Dieu ne s'est pas cru assez fort mathématicien pour cela, ou plutôt, à comme ailleurs, il a respecté notre liberté. Mais le droit évangélique n'en est pas moins clair et constant : là où expire le besoin légitime, là expire l'usage légitime de la propriété. Ce qui reste est le patrimoine du pauvre, en justice comme en charité ; le riche n'en est que le dépositaire et l'administrateur. Si des calculs égoïstes le trompent sur sa dette envers le pauvre, s'il y échappe par un luxe croissant avec sa fortune, ou par une avarice toujours plus inquiète de l'avenir à mesure qu'elle en a moins de besoins, malheur à lui ! Ce n'est pas en vain qu'il est écrit dans l'Évangile : *Malheur à vous, qui êtes riches ! Dieu lui demandera ses comptes au jour du jugement ; les larmes du pauvre lui seront présentées ; il les verra dans la clarté de la vengeance, n'ayant pas voulu les voir dans la lumière de la justice et de la charité.* S'il a été le propriétaire légitime de son bien, il sera aussi le propriétaire légitime de sa damnation.

Je ne m'arrête pas, Messieurs, à ces menaces si terribles et si répétées de l'Évangile contre les injustes détenteurs de la propriété territoriale du pauvre ; car, ce n'est là que la moindre garantie de son droit. Ce n'est pas la crainte qui a fondé sur la terre la seconde propriété du pauvre, mais l'opération de Jésus-Christ pénétrant dans le cœur du riche et y fleurissant dans un froment sacré. De là ces soins assidus dont le monde antique n'avait aucune idée, préoccupations de l'opulence en faveur de la misère ; ces fondations d'hôpitaux, d'hospices, de maisons de secours sous toutes formes et sous tous noms ; ces oreilles ouvertes pour entendre tout gémissant qui rend un son nouveau, et qui appelle une invention de la charité ; ces visites personnelles aux mansardes et aux grabats, ces bonnes paroles sorties d'un fond d'amour qui ne s'épuise jamais ; cette communion de la richesse et de la pauvreté qui, du matin au soir, du siècle qui finit au siècle qui commence, mêle tous les rangs, tous les droits, tous les devoirs, toutes les pensées, le théâtre à l'Église, la cabane au château, la naissance à la mort, faisant naître la charité jusque dans le crime et arrachant à la prostitution même sa larme et son écu.

J'en conviens, une grande partie de ce spectacle est cachée ; tout œil n'a pas reçu le don de le voir, et même l'œil de Dieu seul le connaît tout entier. Il est donc facile d'accuser sous ce rapport, au moins dans une certaine mesure, la dureté du riche et l'impuissance de Jésus-Christ. C'est à nous, chrétiens, parés de Jésus-Christ, qui avons le secret de tant de bonnes œuvres, à témoigner de ce que nous voyons, sans cesser jamais d'exciter la main qui se lasso ou le cœur s'oublie. N'y a-t-il pas ici, dans la jeunesse qui m'écoute, des représentants de cette légion de Saint-Vincent-de-Paul qui couvre la France, et qui a maintenant des frères de son nom et de son âme jusqu'à Constantinople et à Mexico ? Quel est celui d'entre eux qui ne voit pas le pauvre face à face, qui ne sait pas l'entendre et lui parler ? Lequel n'a pas réchauffé sa foi aux haillons de la misère ? Lequel, montant le soir de honteux escaliers, et frappant à la porte de la douleur, n'a pas ouï quelquefois Jésus-Christ lui répondre au dedans par une tentation vaincue, et lui dire : bien ?